

Image not found or type unknown



Installateur m a promis un credit d impot sur ma pompe a chaleur

Par manuel62340, le 04/02/2012 à 14:26

J ai fait installer une pompe a chaleur par un installateur , celui m a declare que j avais le droit a un credit d impot de 4000 € au vu de la somme payée 20000€, il l a notifié sur le devis . Je n ai retouche grace au credit que 3000€, l installateur m a dit qu il s est peut etre trompe dans les calculs !

Ai je droit a un recours , dois je déposer une plainte ?? J ai demande un geste commerciale , mais j attends toujours malgré sa reponse positive

Si quelq un peut m aider ?

mERCI